

Image not found or type unknown



## Mariage à l'étranger divorce en France

Par **Outail**, le **16/02/2017** à **14:29**

Bonjour je voudrais savoir si ma femme pourra me divorcé ici en France sachant qu'elle en situation irrégulière et que mon mariage est célébré en algerie et n'est été transcrit sur les registres état civil français .

Merci